

RÈGLEMENT INTÉRIEUR LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS LES COTEAUX BORDELAIS





Accueil libre,
gratuit, sans
inscription

Lieu d'Accueil Enfants Parents

- Le LAEP est un espace de convivialité, d'écoute, de jeux partagés et de parole qui favorise la rencontre et l'échange entre enfants/parents, parents/parents, enfants/enfants. Nous y accueillons conjointement **les enfants de moins de 6 ans** sous la responsabilité de leurs **parents ou adultes éducateurs référents** qui l'accompagnent ainsi que les **futurs parents**.
- L'accès est **libre, gratuit** et **sans inscription** préalable. Les heures d'arrivée et de départ sont également libres.
- Le LAEP est **itinérant** et utilise des espaces **adaptés** à l'accueil des enfants et **accessibles aux fauteuils roulants**.



Quand ?

Où ?

Qui ?

**Lundi
9h30 à 12h**

**Mercredi
9h30 à 12h**



**Relais des Coteaux
1 rue de la Merci
33370 Bonnetan**

**Relais Petite Enfance
1 le Bourg
allée du Charpentier
33370 Tresses**



2 accueillantes

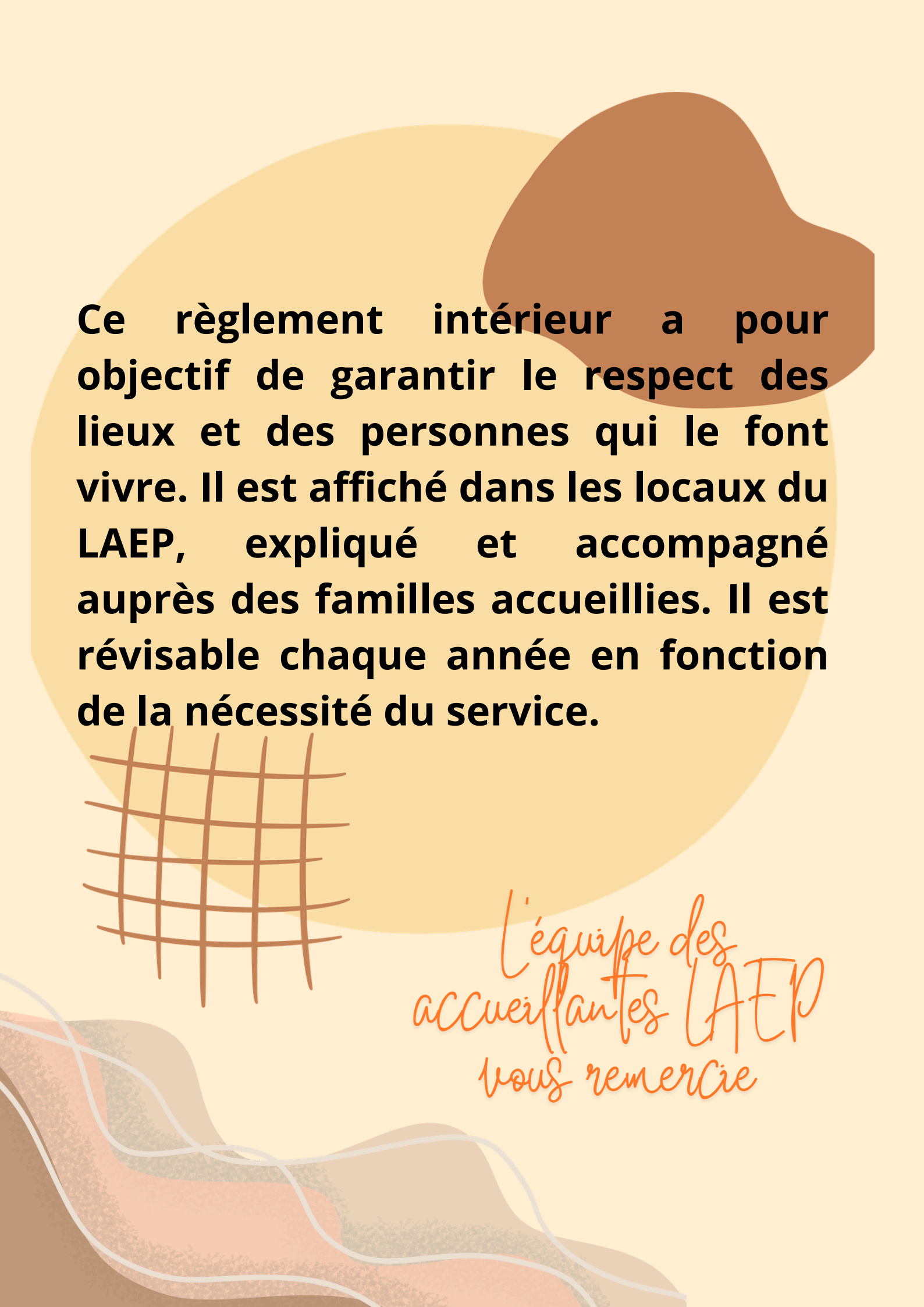
Capacité d'accueil :

6 adultes et 5 enfants



Déroulement des séances :

- A l'arrivée des familles, chacun est accueilli par une accueillante qui notera le prénom et l'âge de l'enfant ainsi que le prénom et qualité de son ou ses accompagnants.
- Le LAEP n'est pas un lieu où les accueillantes proposent des activités.
- A leur arrivée, les adultes et les enfants laissent chaussures et manteaux à l'endroit prévu à cet effet.
- Pour le bon déroulement de la séance, les téléphones portables sont éteints et peuvent être déposés à l'endroit prévu à cet effet.
- Un espace convivial autour d'une boisson chaude est proposé aux adultes.
- L'accueil se fait dans le respect mutuel de chacun (familles et accueillants), du matériel, le non jugement et la discrétion.
- Un ligne rouge matérialisée au sol ou un espace aménagé spécifiquement permet de délimiter les espaces moteurs et ceux pouvant accueillir les bébés. Chacun est invité à faire respecter cette règle.
- En fin de séance, chacun est invité à participer au rangement.



Ce règlement intérieur a pour objectif de garantir le respect des lieux et des personnes qui le font vivre. Il est affiché dans les locaux du LAEP, expliqué et accompagné auprès des familles accueillies. Il est révisable chaque année en fonction de la nécessité du service.

*L'équipe des
accueillantes LAEP
vous remercie*